



# Le conseil de santé mentale étudiants de Lille s'agrandit

**En 2025, l'Université Catholique de Lille rejoint le Conseil de santé mentale étudiants de Lille, fondé en 2020 par l'Université de Lille, l'EPSM de l'agglomération lilloise et le Crous Lille Nord pas de Calais.**

## **Le Conseil de santé mentale étudiants, un dispositif partenarial innovant**

Depuis de nombreuses années, la santé mentale des étudiants est une priorité pour l'Université de Lille et le Crous Lille Nord-pas-Calais. En janvier 2020, ces deux institutions se sont associées à l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise pour créer le conseil de santé mentale étudiants (CSME).

Le CSME est un dispositif de coordination des acteurs visant à faciliter les collaborations entre la communauté universitaire et les acteurs de la santé mentale et de la psychiatrie du territoire. Le CSME travaille sur divers axes notamment l'organisation de formations sur la santé mentale, la mise en place d'actions de prévention (podcast, ciné débat, escape game), l'appui aux personnels de l'Université de Lille et du Crous via des outils d'aide au repérage et à l'orientation des étudiants en souffrance psychique ou encore le soutien à la création d'un plan de postvention à l'Université et au Crous.

Le CSME a également accompagné la création de l'Equipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Etudiants (ESOPE). Composée de psychiatres, d'infirmiers et d'une cadre, elle intervient au sein du service universitaire de santé étudiante de l'Université, au Crous et dans les centre médico-psychologiques de Lille et Villeneuve d'Ascq. ESOPE a obtenu, par le Ministère

de la santé, le label Pépîte reconnaissant le dispositif comme étant d'intérêt général et visant à être déployé sur tout le territoire.

## **Perspectives de déploiement du CSME**

L'agence régionale de santé Hauts-de-France, soutient le CSME depuis 2024 et a inscrit dans sa feuille de route l'appui au déploiement de CSME dans les universités de la région. A ce titre, une concertation régionale a été organisée à l'Université de Lille le 19 novembre 2024. Lors de cette journée, des ateliers par territoire ont été organisés dont un pour la métropole lilloise permettant ainsi d'amorcer les échanges divers partenaires dont la Fondation santé des étudiants de France et l'Université Catholique de Lille.

Après une phase de concertation, les membres fondateurs du CSME et l'Université Catholique de Lille ont collectivement appuyé l'élargissement du périmètre d'action du CSME. L'entrée de l'Université Catholique dans le CSME sera validée officiellement le 9 juillet prochain après-midi lors d'un COPIL plénier. L'événement se déroulera en trois temps : présentation du rapport d'activités 2024-2025 avec les perspectives pour la prochaine année universitaire, signature de la nouvelle convention constitutive et temps convivial.

## **Contact presse**

Pauline Degorre  
Coordnatrice du Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME)  
Université de Lille  
06 45 68 28 92  
[pauline.degorre@univ-lille.fr](mailto:pauline.degorre@univ-lille.fr)

